CONVENTION D'ADHÉSION AU PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

SERVICE DES FINANCES

No matricule (dossier)					-			-					-		-				-				

☐ Adhésion ☐ Modification d'adhésion

***Pour être admissible au paiement préautorisé, le montant total de votre compte de taxes doit être d'au moins 300 $.**

Veuillez remplir la convention de paiements préautorisés (PPA) ci-dessous

Nous autorisons la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury et l'institution financière désignée à prélever les montants mensuels prévus à la facture annuelle de taxes municipales. Le premier prélèvement sera effectué à la date d'échéance du premier paiement ou, si cette date n'est pas un jour ouvrable, le premier jour ouvrable suivant. Les prélèvements suivants seront effectués le premier jour de chaque mois ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, le premier jour ouvrable suivant, jusqu'au paiement complet du solde.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que la Municipalité ait reçu de ma part un préavis de modification ou d'annulation. Ce préavis doit être reçu par la Municipalité au moins 15 jours avant la date prévue du prochain prélèvement à l'adresse indiquée ci-dessous. Vous pouvez obtenir de l'information sur votre droit d'annulation auprès de votre institution financière ou en visitant le www.paiements.ca.

Un formulaire d'annulation est disponible sur notre site Internet au villestoneham.com.

Vous pouvez demander le remboursement de tout prélèvement non autorisé ou non conforme à cette entente. Pour plus d'information, communiquez avec votre institution financière ou visitez le www.paiements.ca.

Clause de résiliation d'adhésion : En cas de deux échecs de prélèvement pour fonds insuffisants, votre adhésion aux paiements préautorisés pourrait être annulée.

Vous devez obligatoirement nous transmettre un spécimen de chèque portant la mention « annulé » accompagné de la présente convention. Tous les champs doivent être complétés afin d'en assurer la validité.

TITULAIRE (S) DU COMPTE BANCAIRE

Nom et prénom du ou des titulaires	Téléphone résidence
Adresse de résidence complète	Téléphone travail ou cellulaire

INSTITUTION BANCAIRE

Nom de l'institution



No de succursale

No de l'institution

No de compte

PROPRIÉTÉ (voir facture de taxes municipales)

Adresse de la propriété

AUTORISATION(S)

Par :	Par :	Date
_____	_____	_____ / _____ / _____
Signature du titulaire du compte bancaire	Signature du cotitulaire du compte bancaire (lorsque deux signatures sont requises)	Année Mois Jour

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande	
Traité par :	Date :

Vous devez nous transmettre la copie originale de ce formulaire avec votre spécimen de chèque par la poste à :

Service des finances
Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury
325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, (Québec) G3C 1R8
Téléphone : 418 848-2381 Télécopieur : 418 848-1748
Site Internet : villestoneham.com